



Recherche de solutions d'hébergement à prix modique autour de l'hôpital Nord: l'AP-HM comprend la détresse des parents d'enfants hospitalisés

Consciente de l'importance de la présence des parents auprès des nouveau-nés, l'AP-HM comprend les difficultés auxquelles sont confrontées les familles à la recherche d'un hébergement à prix modique à proximité de l'hôpital Nord.

La Direction de l'hôpital Nord s'efforce, depuis de nombreuses années, de proposer des solutions de logement temporaire aux familles des patients hospitalisés, notamment aux parents de jeunes patients de réanimation pédiatrique et de néonatalogie.

Une offre de logement très peu développée

Contrairement au centre-ville de Marseille, l'offre hôtelière à proximité de l'Hôpital Nord est malheureusement peu développée, ce qui est un sujet de préoccupation pour les équipes soignantes. Pour y remédier, l'AP-HM a notamment noué un partenariat avec l'association « Hôtel du Nord » qui propose un réseau de chambres chez l'habitant avec tarif préférentiel.

En outre, la Direction de l'hôpital Nord avait fait le choix il y a quelques années de réserver une dizaine de studios au sein des « tours infirmières », pour les proposer aux familles de patients hospitalisés. Ces tours ont pour vocation originelle de proposer des logements aux étudiants qui poursuivent une scolarité au sein des écoles de l'AP-HM, notamment les élèves infirmiers. C'est ainsi que pour l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) de la Capelette, une association assure la gestion complète de plusieurs studios, qui sont proposés aux familles de patients hospitalisés à la Timone.

Partenariat avec des associations

A l'hôpital Nord, c'est la Direction de l'hôpital qui assurait jusqu'ici cette gestion, dans l'intérêt exclusif des familles, en lien avec les équipes des services de soins concernés. Or, à l'issue d'une analyse juridique menée par l'AP-HM, il s'avère que ce type de prestation n'est pas conforme à la législation : pour continuer à proposer des studios aux familles de patients, l'AP-HM doit absolument s'adosser à un partenaire associatif dont ce serait la mission.

La Direction de l'hôpital Nord a donc engagé des discussions avec plusieurs associations, qu'elle espère voir aboutir le plus rapidement possible. En attendant, elle n'a pas d'autre choix que se mettre en conformité avec la réglementation.

La Direction et les équipes médicales et soignantes comprennent la détresse de familles déjà confrontée à des situations difficiles, et les assurent de leurs efforts pour examiner au plus vite toutes les possibilités de solutions.